



du haut rem

Par Jacques REVELIN

### Les parcomètres dressent une clôture autour des commerçants québécois

Victime comme bien d'autres de la "chasse aux honnêtes gens" pratiquée sans scrupule par certains policiers québécois, un livreur très connu et surtout très influent dans la paroisse Ste-Jeanne-d'Arc vient de prendre la résolution suivante:

"A partir d'aujourd'hui, 1er décembre, je me promets de ne plus faire d'achats chez les marchands du vieux quartier commercial de la vieille capitale car on rencontre trop de difficultés et d'autres de désagréments dans ce quartier-problème".

Cette décision, que d'autres ont dû prendre sans le dire, est lourde de conséquences et la réaction logique du halettement auquel sont soumis tous les clients-automobilistes osant s'aventurer dans les zones commerciales du centre de la vieille capitale. La crainte "d'attrapper un ticket n'est-elle pas la principale cause de cet éloignement du public vers les maisons d'affaires établies à l'extérieur de la ville".

Les marchands québécois s'en rendent compte. Leurs clients qu'ils s'efforcent de garder et de satisfaire sont visiblement impatients par le tic tac des compteurs des parcomètres résonnant dans leur tête et les oblige à "minuter" leur magasinage.

Plantés sur les trottoirs pour (soit disant) améliorer la circulation et le stationnement, ces tirelles municipales n'ont rien de solutions et ébranlent, au contraire, jour après jour le commerce dans la cité de Champlain où la police a été chargée de percevoir la plus difformante des taxes...



### Cet historien va tenter de jouer un rôle dans l'histoire de France

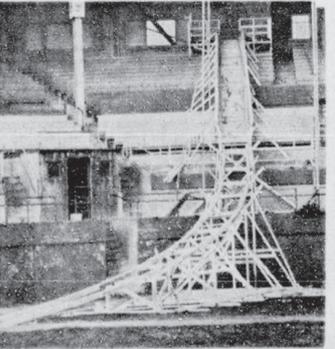
L'Université Laval et Télé 4 perdront bientôt, l'une, un professeur, et l'autre, un habile animateur de programme. M. Labarrère-Paul doit en effet regagner définitivement la France pour se lancer tête première dans la politique.

De nombreux amis (influents) l'ont supplié de briguer les suffrages aux élections générales. M. Labarrère-Paul a refusé et, dès l'été prochain, il retournera dans sa ville de Pau où naquit le bon roi Henri IV afin d'amorcer sa campagne électorale contre les autres candidats députés de son arrondissement.

Ce brusque changement de vocation du dynamique historien et graphologue en surpris beaucoup. Est-ce pour ne pas décevoir ses intentions qu'il n'a jamais osé faire son autobiographie à "Patte de mouche". Les Québécois garderont un excellent souvenir de M. Labarrère, sauf quelques-uns à qui déplut sa franchise. Parmi eux se trouvent plusieurs personnages très connus qu'il a vaivement tenté d'entraîner devant les caméras de la télévision pour analyser publiquement leur vilain caractère...

M. Labarrère se souviendra lui aussi du Canada et s'honorera toujours d'avoir été le premier bourgeois français du Conseil des Arts de notre pays.

Sa future poussée politique ne s'exercera ni au centre, ni à droite, ni selon l'opinion du général de Gaulle. Il a des idées neuves qu'il tentera de faire valoir à l'aide de son inimitable verve et de ses connaissances en graphologie, car malheur à ses adversaires dont l'écriture tombera sous ses yeux... Ils seront complètement à sa merci.



La glissade du village commence à prendre forme. Désormais sans doute prouver qu'il était possible de construire un tunnel à Québec, les promoteurs du village du carnaval ont décidé d'en amener un au Parc Victoria. Parmi les nombreuses innovations qui marqueront l'ac II de ce village, il y aura en effet un tunnel par lequel les visiteurs pourront effectuer une petite promenade en train. L'une des entrées de ce tunnel s'appellera Québec et l'autre Lévis.

Sachant que St-Georges Côté est l'un des principaux promoteurs du village carnavalesque, il est permis de supposer qu'il prépare sa prochaine campagne électorale durant laquelle son principal cheval de bataille serait le tunnel entre le centre dédoublé par son chef. Une grande glissade actuellement en construction sera aussi l'une des nouveautés du village qui aura certainement sa propre patinoire, un seul restaurant pouvant contenir 200 convives et un théâtre en plein air dont la scène sera chauffée au gaz propane. Tous les travaux seront terminés avant Noël mais l'ouverture officielle aura lieu seulement le 12 janvier, lors de la traditionnelle soirée de la bougie. Les lumières de la ville seront alors éteintes et tous les visiteurs devront s'éclairer avec une chandelle...

## Au procès de Dion: La couronne tente de présenter une preuve de faits similaires

Par Rémy d'Anjou

La Couronne a présenté hier après-midi une preuve de voir-dire pour tenter de faire admettre que l'on présente, devant le jury, une preuve de faits similaires, dans la cause du Léopold Dion, un ébéniste âgé de 43 ans et domicilié à Pont-Rouge, inculpé du meurtre de Pierre Marquis, un adolescent de Québec.

Me Jean Bienvenue, qui représente le département du Procureur-Général, veut amener en face du jury le fait que trois autres cadavres ont été retrouvés dans la région où fut découvert celui du jeune Marquis.

Elle veut aussi présenter aux membres du jury la preuve que ces trois autres victimes sont disparues dans des conditions quasi identiques, dans des lieux pratiquement similaires et qu'elles ont été tuées de la même façon que le jeune Marquis.

En mettant ces faits en face du jury, la Couronne veut avant tout faire la preuve que Dion a prémédité son crime, mais elle veut aussi, par le fait même, prévenir une défense d'alibi ou de mort accidentelle.

Le juge Gérard Lacroix, président du tribunal, a remis à ce matin son jugement sur la question, en déclarant qu'il devait étudier l'affaire afin de voir si

la preuve de faits similaires aurait une valeur probante suffisamment raisonnable pour atteindre les buts que se propose la Couronne.

Jusqu'ici, au cours du procès qui dure depuis maintenant cinq jours, on n'a fait allusion qu'au meurtre de Pierre Marquis. Bien qu'il ait été renvoyé pour subir son procès sous quatre chefs d'accusation de meurtre, Dion ne subit présentement son procès que sous un seul chef d'accusation, soit le meurtre du jeune Marquis.

La Couronne avait ébauché, hier matin, une preuve de préméditation en faisant témoigner à nouveau le chef Aimé Guillemette, de la Sureté municipale. Ce dernier a déclaré qu'une corde de couleur que six pieds de longueur avait été trouvée près de la fosse où fut découvert le corps de Pierre Marquis. Il a expliqué que la présence de cette corde à cet endroit précis était étrange, parce qu'il n'y avait pas d'habitations à moins de vingt mètres et qu'il n'y avait pas d'endroit où l'on pouvait se procurer une corde du genre dans les environs.

Cependant, cette mince preuve n'a pas semblé satisfaire la Couronne, puisqu'elle a fait une demande pour présenter la fameuse preuve de faits similaires.

Dans le voir-dire (hors de la présence

des jurés) qu'elle a présentée, elle a fait entendre par une quatrième fois l'inspecteur Martin Healy, de la Sureté provinciale.

Interrogé par Me Bienvenue, le policier a relaté les faits de la journée du 5 juillet dernier, où sur des indications fournies par Léopold Dion, l'accusé, on retrouvait les corps de trois victimes.

L'inspecteur Healy a narré le triste pèlerinage qu'il fit ce jour-là en compagnie du sergent-détective André Ste-Marie et de l'accusé.

La découverte du corps de Pierre Marquis a déjà été mise en preuve devant les jurés, et les policiers s'en sont hiar après-midi à la découverte des corps d'Alain Carrier et de Michel More. Il a raconté que les deux cadavres avaient été retrouvés dans une fosse commune, à quelque douze milles de l'endroit où furent découverts les corps de Pierre Marquis et de Guy Luckenick, le premier garçonnet à disparaître.

Si le juge Lacroix accède à la demande de la Couronne, cette dernière devra faire entendre plusieurs témoins qui viendront dire aux jurés dans quelles circonstances les jeunes victimes sont disparus.

Cette preuve prendra au moins deux jours, est-il à dire qu'elle ne se terminera probablement pas avant mercredi soir.

### Léopold Dion a-t-il tenté de se suicider?

Léopold Dion a-t-il tenté de se suicider alors qu'il était détenu aux quartiers généraux de la sureté provinciale, entre le 27 mai et le 11 septembre.

Le procureur de la défense, Me Guy Bertrand a posé la question à plusieurs reprises hier matin alors qu'il confrontait l'inspecteur Martin Healy de la sureté provinciale.

Le témoin a déclaré qu'il n'avait jamais eu connaissance que l'accusé ait essayé d'attenter à ses jours.

Me Bertrand a demandé à M. Healy si ce dernier n'avait pas remarqué quelque chose d'anormal, le matin du 11 septembre, alors que Dion se préparait à aller subir son enquête préliminaire.

L'inspecteur Healy a alors déclaré que Dion était étendu dans sa cellule, au moment où il vint pour aller le voir, et qu'il

avait une serviette sur la tête.

"Il est demeuré ainsi pendant une quinzaine de minutes", a dit M. Healy.

A ce moment, Me Jean Bienvenue, procureur de la couronne, a demandé à M. Healy s'il avait rencontré, au cours de sa carrière, des prisonniers qui étaient plus acteurs que d'autres.

Le témoin a répondu dans l'affirmative. Dion, dont le visage était demeuré impassible jusqu'à ce moment, fit alors un large sourire.

Me Bertrand revint à la charge et demanda au témoin s'il avait déjà vu des prisonniers se frapper la tête contre les murs ou mordre des gardiens, en attendant pour faire rire les autres.

M. Healy répondit alors dans la négative. Nouveau sourire de Dion.



INAUGURATION DE LA CORNE AUX TRESORS. — L'ouverture officielle de LA CORNE AUX TRESORS a eu lieu hier soir au Château Frontenac sous la présidence d'honneur du vice-recteur de l'Université Laval, M. Louis-Philippe Bonneau. Mlle Gisèle Côté, présidente de l'Entraide universitaire mondiale, section locale a souligné peu avant l'inauguration que les étudiants voulaient attendre cette année à leur exposition-vente, un objet de \$8,000. Une vingtaine de pays sont représentés à la Corne aux Trésors qui servira pendant plus d'une semaine de lieu de rendez-vous pour les amateurs d'objets d'art, des Indes, de Pologne, d'Australie, du Japon, de Corée, du Mexique, de l'Espagne etc. Sur cette photographie nous voyons de gauche à droite: le Dr Henri Quélet, de l'É.U.M., M. Jean Bazin, président de l'Agel, M. Louis-Philippe Bonneau et Mlle Gisèle Côté. Il est à souligner que deux comptoirs sont ouverts au public, celui du Château Frontenac et celui du Pavillon Pollack à la cité universitaire. (Photo L'Action, par Marcel Laforce).

### Plage Jacques-Carrier à Ste-Foy

## Les résidents veulent acheter les terrains mais la cité s'y refuse

Par Claude DeRome

Verro-t-on un exode massif à la Plage Jacques-Carrier à Ste-Foy? Les délégués de plus de 80 familles estivant de Ste-Foy, qui ont présenté leurs revendications hier soir au conseil de ville de Ste-Foy, sont retournés à leurs domiciles, bredouilles et surtout amers. Ces gens qui voulaient se prevaloir du droit de tout citoyen, soit celui de devenir propriétaire du terrain sur lequel leur habitation est construite, se sont présentés pour la quatrième fois devant le Conseil de Ste-Foy, pour se voir répondre que la ville n'a pas l'intention de vendre, seulement de louer pour 3 ans ou moins. Sinon...

Rapport du gérant de Ste-Foy. Avant de rendre sa décision à ce sujet, le conseil de la Cité de Ste-Foy avait pris connaissance du rapport du gérant de la ville, M. Gérard Reby, sur les terrains de la Plage Jacques-Carrier, ou Crescent Beach.

Le lot no 376 dont il est

question, est composé de sept lopins de terre qui sont situés à l'extrémité sud des limites de Ste-Foy, face au fleuve St-Laurent, à l'ouest du Pont de Québec. La superficie totale du terrain à marée basse est de près de 3,230,000 pieds carrés soit 73 acres, et à marée haute, de 2,125,000 pieds carrés, soit 48 acres.

Le lot 376 a une longue histoire. Il a déjà appartenu à la Couronne, à la Cité de Chemin de Fer Grand Tronc, aux Chemins de Fer Nationaux et ensuite au ministère fédéral du Transport. La Cité de Ste-Foy acheta en 1961, de ce dernier organisme, le terrain mention-

né. Au moment de l'achat par la Cité de Ste-Foy, il y avait déjà sur ce lot les installations de terrains qui avaient signé des "promesses d'achat" pour les terrains lors advenant que le fédéral décide de les vendre. Ces promesses d'achat avaient été transférées à la Cité de Ste-Foy lors de l'achat par celle-ci.

M. Reby mentionne dans son rapport que l'économie de Ste-Foy, comme celle de la Province d'ailleurs, a pris un essor considérable. "Cette économie s'oriente de plus en plus, dit-il, vers l'industrialisation des terrains de périphérie de Ste-Foy. Une première réalisation modeste mais remplie de promesses, est en voie de paracheèvement dans la partie est de la vallée nord de Ste-Foy, connue sous le nom de Parc Jean Talon. Le potentiel industriel de la vallée-nord de Ste-Foy est admis et reconnu comme étant de première importance pour l'avenir de Ste-Foy et la stabilisation des services du Québec Métropolitain."

M. Reby déclare dans son rapport que dans cette vaste zone de la vallée-nord de Ste-Foy, le terrain de Crescent Beach, Plage Jacques-Carrier, à cause de la possibilité qu'il offre de récupération pour les terrains à marée basse, par sa situation géographique comme installation portuaire idéale, par les facilités d'accès à la vallée industrielle, la ville de la gorge de Cap-Rouge, semble le complément logique du centre industriel de Ste-Foy, déjà amorcé dans la vallée-nord.

M. Reby mentionne dans son rapport deux solutions éventuelles concernant ce terrain: 1) Le territoire devrait être subdivisé d'une façon appropriée, convenable au concept de subdivision d'une cité comme Ste-Foy, et les lots dérivés et cadastrés. 2) Les services d'entretien public requis par la loi pour les cités, aqueduc et égout devront être installés. Les égouts devront être éventuellement raccordés à une usine de traitement. 3) Un système de voirie adéquat devra être prévu et construit tant sur la plage même que pour les accès à cette plage."

Les édiles de Ste-Foy n'ont pas, pour le moment, donné suite au rapport du gérant de la ville et ils ont adopté une résolution qui maintiendrait le statu-quo, puisque les terrains pourraient être loués pour une période n'excédant pas trois ans.



M. PAUL BOUTSQUET, ing., (au centre, directeur du port de Québec, était le conférencier invité hier au club 2-N. Sa conférence portait sur le port de Québec. Sur la photo, l'on voit M. Ferrand Trépanier, président du club 2-N, M. Paul Boutsquet et M. Jean-Louis Savard, qui présenta le conférencier. (Photo L'Action, par Marcel Laforce).

### Les à-côtés de la 3

## Léo Ferré

Il se peut que la tristesse soit moins sombre quand elle change, et la récolte moins redoutable quand elle s'arrose de poésie, mais un fait est là, c'est que Léo Ferré ariqué dans tous les domaines de l'âme, l'âme humaine dans ce qu'elle a de plus réaliste et de moins étroitement joué!

Non pas que le recit ait été forcément déprimant! Léo Ferré a d'abord de la joie, ce qu'on ne saurait dire de tous les fantasistes, et il se remuait ce qui est rare aussi! Thèmes et tonalités variées, et c'est d'une voix sonore et bien timbrée qu'il détaille des chansons qui en sont vraiment. A petite monotonie, une fois de plus, en temps, avec le piano comme musique de fond, l'accompagnement aveugle était maintenant accompli, et favorisait les jeux d'ombres qui ne saurient l'insomniable. La lumière et l'ombre jouent un grand rôle du point de vue spectaculaire et les projecteurs sont la responsabilité de Madeleine Ferré, l'épouse de l'artiste. La scène, tour à tour baignée de jour ou de nuit, ne pouvait que contribuer à l'émotion du recit, et il serait mesquin de déplorer la crudité de certains jets couleur de sang, et la trop grande fréquence du noir!

C'est dans un complet de velours couleur de grisaille, les yeux épiant dans un masque sympathique, le geste sans timidité mais nu caillé, que Léo Ferré a joué hier soir la conquête du public québécois sur la scène du Capitole. Inattens tout de suite sur la dictée insonnabile du chanteur, dont on ne perd pas un mot, et dont les nuances nous amènent à "voir dans la pluie le sourire du vent" comme il le chante poétiquement. Les paroles, certes plus d'une fois inspirées, mais il la regarde bien en face, sans terreur, et à ses poèmes irradiant peu l'esprit, on peut dire qu'ils produisent aussi, bien verticaux! Sur les harmonies par exemple, "les yeux du cœur" est noté par la carapelle", sur la cote d'Azur, "où le soupire joue à la roulette", sur la vie "où il faudrait pouvoir faire marche arrière, comme on fait pour danser le tango", etc...

Il est des chansons attachantes comme cet insouciant "Nous deux"; il est des rythmes agréables, comme "Le temps du plastique"; il en est couleur de nature humaine, comme "Jolie môme"; il est des satires gaillardes, gentilles et effrontées, comme "Les marguerites".

Hors les gestes et les jeux de lumière, seul le chapeau troussé parfois à s'exprimer et ajourner au réalisme de certaines chansons et complaintes. Car, à Léo Ferré, il faut rendre ce témoignage de nous ser jusqu'à raffinement l'art de nous rendre acceptable, en chansons, ce que la vie sait avoir de sombre, de contraignant, de tragique et d'éphémère.

Un recital qui sort des sentiers battus et qui plaît tout naturellement par la personnalité bouillante de Léo Ferré, par la variété des poèmes ou l'art de se greffer parfois effrontément sur le donz parler de France, et par la poésie et le témoignage de nous ser jusqu'à raffinement l'art de nous rendre acceptable, en chansons, ce que la vie sait avoir de sombre, de contraignant, de tragique et d'éphémère.

Un recital qui sort des sentiers battus et qui plaît tout naturellement par la personnalité bouillante de Léo Ferré, par la variété des poèmes ou l'art de se greffer parfois effrontément sur le donz parler de France, et par la poésie et le témoignage de nous ser jusqu'à raffinement l'art de nous rendre acceptable, en chansons, ce que la vie sait avoir de sombre, de contraignant, de tragique et d'éphémère.

Un recital qui sort des sentiers battus et qui plaît tout naturellement par la personnalité bouillante de Léo Ferré, par la variété des poèmes ou l'art de se greffer parfois effrontément sur le donz parler de France, et par la poésie et le témoignage de nous ser jusqu'à raffinement l'art de nous rendre acceptable, en chansons, ce que la vie sait avoir de sombre, de contraignant, de tragique et d'éphémère.

### Mori du père du journaliste Jacques Monnier

Nous apprenons avec regret hier, la mort de M. Robert Monnier, âgé de 71 ans, demeurant à St. Thérèse, François Carrière, Gisors, (Eure) France. M. Monnier laisse quatre fils, dont le premier est directeur de la presse Monnier de Québec.

Les funérailles de M. Robert Monnier auront lieu mercredi.

ciné BULLETIN

Voir "Appréciation morale des films", chaque samedi

COTES MORALES ET HORAIRES

On trouvera dans cette rubrique quotidienne la classification morale des films actuellement projetés sur les écrans de Québec et de la Rivière St. Charles...

AA - ADULTES et ADOLESCENTS: Films qui en général peuvent être vus sans danger par tous les spectateurs...

BIENVILLE - La cavalcade des esclaves filmée en 1928. Nouvelles à 8.05. Enquête sur l'origine de la vie à 8.30.

CE SOIR 8 h. 30 APRES 10 JOURS DE SUCCES TRIOMPHAL A MONTREAL

LES COMPAGNES de la CHANSON PALAIS MONTCALM

HOMAGE DE LA TELEVISION DE QUEBEC aujourd'hui demain

Décès de Madame Vve Phil. Lacouline

Mme Vve Philippe Lacouline, née Marie Cauchon, est décédée le 1er décembre, à l'âge de 88 ans, à sa résidence de la rue St-Michel, à Québec.

Elle laisse dans le deuil, ses enfants, l'abbé Paul Lacouline...

Décès de monsieur Lucien Fiset

M. Lucien Fiset, fils de feu M. Joseph Fiset et de feu dame Marie-Anne Paquet, est décédé à Québec le 1er décembre, à l'âge de 89 ans et 11 mois.

Le deuil sera fait au domicile, à l'âge de 77 ans et 2 mois. Il était le père de M. et Mme Marie-Louise Fiset...

Mort de monsieur Emile Lortie

M. Emile Lortie, rentier, demeurant au 245 Bédard, est décédé à son domicile, le 2 décembre 1963, à l'âge de 77 ans et 2 mois.

Le deuil sera fait au domicile, à l'âge de 77 ans et 2 mois. Il était le père de M. et Mme Marie-Louise Fiset...

Mort de monsieur Emile Lortie

M. Emile Lortie, rentier, demeurant au 245 Bédard, est décédé à son domicile, le 2 décembre 1963, à l'âge de 77 ans et 2 mois.

Le deuil sera fait au domicile, à l'âge de 77 ans et 2 mois. Il était le père de M. et Mme Marie-Louise Fiset...

avis de décès

BLAIS. — A Montigny, le 30 novembre 1963, à l'âge de 32 ans, est décédée dame Fernande Blais, épouse de M. Wilfrid Blais.

LEBLOND. — A Québec, le 30 novembre 1963, à l'âge de 59 ans, est décédée dame Marie-Anne Leblond, épouse de M. Gérard Leblond, demeurant à Val d'Alain.

MARION. — A l'hôpital de Plessisville, le 1er décembre 1963, à l'âge de 67 ans et 6 mois, est décédée dame Alma Couture, épouse de feu M. Oscar Marion, demeurant à Val d'Alain.

MARTEL. — Accidentellement à Lévesque, le 2 décembre 1963, à l'âge de 71 ans, est décédé M. Charles-Marie Martel, époux de M. Marie-Anne Martel, demeurant à R.R. Lévesque.

MARTEL. — Accidentellement à Lévesque, le 2 décembre 1963, à l'âge de 71 ans, est décédé M. Charles-Marie Martel, époux de M. Marie-Anne Martel, demeurant à R.R. Lévesque.

MARTEL. — Accidentellement à Lévesque, le 2 décembre 1963, à l'âge de 71 ans, est décédé M. Charles-Marie Martel, époux de M. Marie-Anne Martel, demeurant à R.R. Lévesque.

MARTEL. — Accidentellement à Lévesque, le 2 décembre 1963, à l'âge de 71 ans, est décédé M. Charles-Marie Martel, époux de M. Marie-Anne Martel, demeurant à R.R. Lévesque.

MARTEL. — Accidentellement à Lévesque, le 2 décembre 1963, à l'âge de 71 ans, est décédé M. Charles-Marie Martel, époux de M. Marie-Anne Martel, demeurant à R.R. Lévesque.

MARTEL. — Accidentellement à Lévesque, le 2 décembre 1963, à l'âge de 71 ans, est décédé M. Charles-Marie Martel, époux de M. Marie-Anne Martel, demeurant à R.R. Lévesque.

MARTEL. — Accidentellement à Lévesque, le 2 décembre 1963, à l'âge de 71 ans, est décédé M. Charles-Marie Martel, époux de M. Marie-Anne Martel, demeurant à R.R. Lévesque.

MARTEL. — Accidentellement à Lévesque, le 2 décembre 1963, à l'âge de 71 ans, est décédé M. Charles-Marie Martel, époux de M. Marie-Anne Martel, demeurant à R.R. Lévesque.

MARTEL. — Accidentellement à Lévesque, le 2 décembre 1963, à l'âge de 71 ans, est décédé M. Charles-Marie Martel, époux de M. Marie-Anne Martel, demeurant à R.R. Lévesque.

MARTEL. — Accidentellement à Lévesque, le 2 décembre 1963, à l'âge de 71 ans, est décédé M. Charles-Marie Martel, époux de M. Marie-Anne Martel, demeurant à R.R. Lévesque.

MARTEL. — Accidentellement à Lévesque, le 2 décembre 1963, à l'âge de 71 ans, est décédé M. Charles-Marie Martel, époux de M. Marie-Anne Martel, demeurant à R.R. Lévesque.

MARTEL. — Accidentellement à Lévesque, le 2 décembre 1963, à l'âge de 71 ans, est décédé M. Charles-Marie Martel, époux de M. Marie-Anne Martel, demeurant à R.R. Lévesque.

MARTEL. — Accidentellement à Lévesque, le 2 décembre 1963, à l'âge de 71 ans, est décédé M. Charles-Marie Martel, époux de M. Marie-Anne Martel, demeurant à R.R. Lévesque.

MARTEL. — Accidentellement à Lévesque, le 2 décembre 1963, à l'âge de 71 ans, est décédé M. Charles-Marie Martel, époux de M. Marie-Anne Martel, demeurant à R.R. Lévesque.

MARTEL. — Accidentellement à Lévesque, le 2 décembre 1963, à l'âge de 71 ans, est décédé M. Charles-Marie Martel, époux de M. Marie-Anne Martel, demeurant à R.R. Lévesque.

MARTEL. — Accidentellement à Lévesque, le 2 décembre 1963, à l'âge de 71 ans, est décédé M. Charles-Marie Martel, époux de M. Marie-Anne Martel, demeurant à R.R. Lévesque.

MARTEL. — Accidentellement à Lévesque, le 2 décembre 1963, à l'âge de 71 ans, est décédé M. Charles-Marie Martel, époux de M. Marie-Anne Martel, demeurant à R.R. Lévesque.

MARTEL. — Accidentellement à Lévesque, le 2 décembre 1963, à l'âge de 71 ans, est décédé M. Charles-Marie Martel, époux de M. Marie-Anne Martel, demeurant à R.R. Lévesque.

MARTEL. — Accidentellement à Lévesque, le 2 décembre 1963, à l'âge de 71 ans, est décédé M. Charles-Marie Martel, époux de M. Marie-Anne Martel, demeurant à R.R. Lévesque.

MARTEL. — Accidentellement à Lévesque, le 2 décembre 1963, à l'âge de 71 ans, est décédé M. Charles-Marie Martel, époux de M. Marie-Anne Martel, demeurant à R.R. Lévesque.

MARTEL. — Accidentellement à Lévesque, le 2 décembre 1963, à l'âge de 71 ans, est décédé M. Charles-Marie Martel, époux de M. Marie-Anne Martel, demeurant à R.R. Lévesque.

MARTEL. — Accidentellement à Lévesque, le 2 décembre 1963, à l'âge de 71 ans, est décédé M. Charles-Marie Martel, époux de M. Marie-Anne Martel, demeurant à R.R. Lévesque.

MARTEL. — Accidentellement à Lévesque, le 2 décembre 1963, à l'âge de 71 ans, est décédé M. Charles-Marie Martel, époux de M. Marie-Anne Martel, demeurant à R.R. Lévesque.

MARTEL. — Accidentellement à Lévesque, le 2 décembre 1963, à l'âge de 71 ans, est décédé M. Charles-Marie Martel, époux de M. Marie-Anne Martel, demeurant à R.R. Lévesque.

MARTEL. — Accidentellement à Lévesque, le 2 décembre 1963, à l'âge de 71 ans, est décédé M. Charles-Marie Martel, époux de M. Marie-Anne Martel, demeurant à R.R. Lévesque.

MARTEL. — Accidentellement à Lévesque, le 2 décembre 1963, à l'âge de 71 ans, est décédé M. Charles-Marie Martel, époux de M. Marie-Anne Martel, demeurant à R.R. Lévesque.

MARTEL. — Accidentellement à Lévesque, le 2 décembre 1963, à l'âge de 71 ans, est décédé M. Charles-Marie Martel, époux de M. Marie-Anne Martel, demeurant à R.R. Lévesque.

Mort de madame Henri Gingras

Mme Henri Gingras, née Olyvia Giguère, épouse de M. Henri Gingras, est décédée le 2 décembre 1963 à l'âge de 45 ans.

Le deuil sera fait au domicile, à l'âge de 45 ans. Elle était la mère de M. et Mme Henri Gingras...

Mort de madame Henri Gingras

Mme Henri Gingras, née Olyvia Giguère, épouse de M. Henri Gingras, est décédée le 2 décembre 1963 à l'âge de 45 ans.

Le deuil sera fait au domicile, à l'âge de 45 ans. Elle était la mère de M. et Mme Henri Gingras...

12è Salon National de l'agriculture au Palais du Commerce

L'agriculture est l'un des secteurs les plus dynamiques et les plus importants de l'agriculture du Québec. Aussi, le fait-il de tenir ce salon de l'agriculture au Palais du Commerce.

Le salon de l'agriculture aura lieu du 8 au 14 février, mettra tout spécialement l'accent sur les produits de l'agriculture, les machines agricoles et les consommations de produits de l'agriculture.

Le salon de l'agriculture aura lieu du 8 au 14 février, mettra tout spécialement l'accent sur les produits de l'agriculture, les machines agricoles et les consommations de produits de l'agriculture.

Le salon de l'agriculture aura lieu du 8 au 14 février, mettra tout spécialement l'accent sur les produits de l'agriculture, les machines agricoles et les consommations de produits de l'agriculture.

Le salon de l'agriculture aura lieu du 8 au 14 février, mettra tout spécialement l'accent sur les produits de l'agriculture, les machines agricoles et les consommations de produits de l'agriculture.

Le salon de l'agriculture aura lieu du 8 au 14 février, mettra tout spécialement l'accent sur les produits de l'agriculture, les machines agricoles et les consommations de produits de l'agriculture.

Le salon de l'agriculture aura lieu du 8 au 14 février, mettra tout spécialement l'accent sur les produits de l'agriculture, les machines agricoles et les consommations de produits de l'agriculture.

Le salon de l'agriculture aura lieu du 8 au 14 février, mettra tout spécialement l'accent sur les produits de l'agriculture, les machines agricoles et les consommations de produits de l'agriculture.

Le salon de l'agriculture aura lieu du 8 au 14 février, mettra tout spécialement l'accent sur les produits de l'agriculture, les machines agricoles et les consommations de produits de l'agriculture.

Le salon de l'agriculture aura lieu du 8 au 14 février, mettra tout spécialement l'accent sur les produits de l'agriculture, les machines agricoles et les consommations de produits de l'agriculture.

Le salon de l'agriculture aura lieu du 8 au 14 février, mettra tout spécialement l'accent sur les produits de l'agriculture, les machines agricoles et les consommations de produits de l'agriculture.

Le salon de l'agriculture aura lieu du 8 au 14 février, mettra tout spécialement l'accent sur les produits de l'agriculture, les machines agricoles et les consommations de produits de l'agriculture.

Le salon de l'agriculture aura lieu du 8 au 14 février, mettra tout spécialement l'accent sur les produits de l'agriculture, les machines agricoles et les consommations de produits de l'agriculture.

Le salon de l'agriculture aura lieu du 8 au 14 février, mettra tout spécialement l'accent sur les produits de l'agriculture, les machines agricoles et les consommations de produits de l'agriculture.

Le salon de l'agriculture aura lieu du 8 au 14 février, mettra tout spécialement l'accent sur les produits de l'agriculture, les machines agricoles et les consommations de produits de l'agriculture.

Le salon de l'agriculture aura lieu du 8 au 14 février, mettra tout spécialement l'accent sur les produits de l'agriculture, les machines agricoles et les consommations de produits de l'agriculture.

Le salon de l'agriculture aura lieu du 8 au 14 février, mettra tout spécialement l'accent sur les produits de l'agriculture, les machines agricoles et les consommations de produits de l'agriculture.

Le salon de l'agriculture aura lieu du 8 au 14 février, mettra tout spécialement l'accent sur les produits de l'agriculture, les machines agricoles et les consommations de produits de l'agriculture.

Le salon de l'agriculture aura lieu du 8 au 14 février, mettra tout spécialement l'accent sur les produits de l'agriculture, les machines agricoles et les consommations de produits de l'agriculture.

Le salon de l'agriculture aura lieu du 8 au 14 février, mettra tout spécialement l'accent sur les produits de l'agriculture, les machines agricoles et les consommations de produits de l'agriculture.

Le salon de l'agriculture aura lieu du 8 au 14 février, mettra tout spécialement l'accent sur les produits de l'agriculture, les machines agricoles et les consommations de produits de l'agriculture.

Le salon de l'agriculture aura lieu du 8 au 14 février, mettra tout spécialement l'accent sur les produits de l'agriculture, les machines agricoles et les consommations de produits de l'agriculture.

Le salon de l'agriculture aura lieu du 8 au 14 février, mettra tout spécialement l'accent sur les produits de l'agriculture, les machines agricoles et les consommations de produits de l'agriculture.

Le salon de l'agriculture aura lieu du 8 au 14 février, mettra tout spécialement l'accent sur les produits de l'agriculture, les machines agricoles et les consommations de produits de l'agriculture.

Le salon de l'agriculture aura lieu du 8 au 14 février, mettra tout spécialement l'accent sur les produits de l'agriculture, les machines agricoles et les consommations de produits de l'agriculture.

Le salon de l'agriculture aura lieu du 8 au 14 février, mettra tout spécialement l'accent sur les produits de l'agriculture, les machines agricoles et les consommations de produits de l'agriculture.

Le salon de l'agriculture aura lieu du 8 au 14 février, mettra tout spécialement l'accent sur les produits de l'agriculture, les machines agricoles et les consommations de produits de l'agriculture.

Le salon de l'agriculture aura lieu du 8 au 14 février, mettra tout spécialement l'accent sur les produits de l'agriculture, les machines agricoles et les consommations de produits de l'agriculture.

Le salon de l'agriculture aura lieu du 8 au 14 février, mettra tout spécialement l'accent sur les produits de l'agriculture, les machines agricoles et les consommations de produits de l'agriculture.

SERVICES SPECIAUX MANTEAUX de FOURRURES Vente - réparation VOS ROBITAILLE

DELWAIDE & GOFFIN Manufacturiers de MONUMENTS Catalogue et prix sur demande

ROCK OF AGES ÉTABLISSEMENT CANADIEN

FOURRURES VAILLANCOURT Vente & Remodelage

DIAMANT GARANTIE PLANS DE CREDIT

OMER ROUSSEAU DIAMANTAIRE

Des d'espion à Ottawa!

Homologation le 10 décembre

Aux E.-U., 500 morts durant le congé de l'Action de grâce

ROBITAILLE

DELWAIDE & GOFFIN

ROCK OF AGES

FOURRURES VAILLANCOURT

DIAMANT GARANTIE

OMER ROUSSEAU

Des d'espion à Ottawa!

Homologation le 10 décembre

Aux E.-U., 500 morts durant le congé de l'Action de grâce

DEPUIS CINQ GENERATIONS

BUREAU 715 ST-VALIER EST

NOUVEAU NUMERO DE TELEPHONE: 529-6811